

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil
Municipal : 33

Nombre de Conseillers
en exercice : 32

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :

31

Nombre de votants :

31

Date de convocation :
14 décembre 2018

Date d'affichage :
27 décembre 2018

L'AN deux mille dix-huit, le 20 décembre, le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 14 décembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, CERLES, Mmes CHAMPEL, DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LAMY, Mme MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU, Mme RAMBAUX, M. ROUX, Mme SANNAT, M. VERMOREL

ABSENTS :

M. Boris BOUCHET, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à José DUBREUIL

M. Jacquie DIOGON, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Jacques LAMY

M. Bruno FREGONESE, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Agnès MOLLON

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Jean-Pierre BOISSET

M. Bruno RESSOUCHE, Conseiller Municipal
absent

Mme Michèle SCHOTTEY, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Elizabeth MONTFORT

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Serge BIONNIER

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 DECEMBRE 2018**

QUESTION N° 6

OBJET : Budget Principal : décision modificative n° 3

RAPPORTEUR : Nicole PICHARD

Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 6 décembre 2018.

Il s'agit de la 3^{ème} décision modificative (DM) de l'année relative au budget principal. Les modifications budgétaires apportées sont peu importantes et reposent surtout sur des ajustements de fin d'année de diverses lignes de crédits.

Concernant le fonctionnement, la section s'équilibre à 569 488€.

La DM procède surtout, en recettes et en dépenses, à la valorisation du Quotient familial qui permet de matérialiser l'importance de l'accompagnement social des usagers des différents services délivrés par la ville. Ainsi le QF pour 2018, intégrant l'ensemble des usagers éligibles au dispositif, représente un montant de 531 221€ qui est encore en augmentation par rapport à celui de l'exercice précédent (493 337€) du fait notamment de la redéfinition de la politique tarifaire s'accompagnant d'un élargissement de l'assiette des bénéficiaires et d'une correction des effets de seuil induits par les tranches antérieures. Sont aussi inscrits en recettes et en dépenses les reversements des subventions de la CAF à l'ARJ et aux centres sociaux (38 267€)

En dépenses, il s'agit principalement d'ajustements de fin d'année de diverses lignes de crédits, et ce à budget constant.

Concernant l'investissement, il s'agit des derniers ajustements à budget constant également, en lien avec les logiciels (+4 700€) l'achat d'un tracto pelle (+31 500€) l'enherbement du cimetière (+13 000€) financés par les crédits non consommés sur les achats de matériel informatique (-49 200€).

Le détail par ligne est présenté dans le tableau qui suit :

C O M M U N E D E R I O M

FONCTIONNEMENT

Article	Chapitre	LC	Libellé	Montant
60631	011	1406	fournitures entretien bâtiments communaux	1000,00
60632	011	544	fourniture petit équipement école René Cassin maternelle	740,00
60632	011	485	fourniture petit équipement école M genest primaire	130,00
60632	011	558	fourniture petit équipement école Pierre Brossolette maternelle	100,00
60632	011	24278	fourniture petit équipement DEJ	380,00
60632	011	502	fourniture petit équipement M Genest maternelle	1130,00
60632	011	707	fourniture petit équipement services généraux	192,00
60632	011	372	fourniture petit équipement bâtiments	32,00
60632	011	4100	fourniture petit équipement festivités	468,00
60632	011	10636	fourniture petit équipement périscolaire élémentaire	350,00
60632	011	9447	fourniture petit équipement périscolaire maternel	300,00
60633	011	403	fournitures voirie	-8538,00
60636	011	696	achat vêtements de travail	-8000,00
6064	011	6974	fournitures administratives police municipale	200,00
6064	011	490	fournitures administratives école M GENEST primaire	30,00
6067	011	529	fournitures scolaires école Jean Rostand maternelle	-1146,00
6067	011	21089	fournitures scolaires renouvellement manuels	-1353,00
6067	011	302	fournitures scolaires EAP	300,00
6068	011	305	fournitures EAP	-420,00
6068	011	411	fournitures garage	10000,00
6068	011	1280	fournitures bâtiments	-3000,00
6068	011	2419	fournitures propreté	26,00
6068	011	6912	fournitures accueil réceptions	45,00
6068	011	6733	fournitures périscolaire maternel	-288,00
6068	011	23275	fournitures périscolaire élémentaire	-362,00
6068	011	1337	fournitures horodateurs	-200,00
6135	011	8488	locations photocopieurs	1500,00
6135	011	15342	locations bennes	202,00
6135	011	16706	locations illuminations de Noël	2516,00
6135	011	6911	location piano	420,00
61551	011	414	entretien matériel roulant	3000,00
61558	011	2448	entretien et réparations service des sports	-1560,00
6156	011	7535	vérification équipements sportifs	1560,00
6156	011	28411	maintenance scènes rexy dumoulin	10450,00
6156	011	20069	maintenances et vérifications périodiques	15000,00
6156	011	14258	enlèvements graffitis	-1000,00
6188	011	7107	prestations archives	133,00
6188	011	2442	frais divers propreté	-8000,00
6188	011	24322	autres frais divers TAP	560,00
6188	011	5846	autres frais divers EAP	-300,00

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20181220-DELIB181206-BF
Date de télétransmission : 27/12/2018
Date de réception préfecture : 27/12/2018

C O M M U N E D E R I O M

6188	011	16505	autres frais décharges sauvages	-5000,00
6225	011	6992	indemnité conseil trésorier	1655,00
6227	011	679	frais d'actes et de contentieux	1501,00
6231	011	10473	annonces marchés publics	500,00
6232	011	20073	gerbes et fleurs cérémonies officielles	131,00
6236	011	10648	imprimés archives	-133,00
6247	011	24323	transports collectifs TAP	-560,00
6261	011	5871	frais d'affranchissement communication	-5000,00
6261	011	5858	frais d'affranchissement culture	6000,00
6284	011	20012	redevance collecte bacs environnement	-7100,00
6541	65	16636	admissions en non valeurs	-8591,00
657362	65	15553	subventions QF restaurant scolaire	398346,00
657362	65	15557	subventions QF école de musique	19646,00
657362	65	15556	subventions QF école de dessins	7710,00
657362	65	15550	subventions QF accueil de loisirs	16849,00
657362	65	15559	subventions QF extra scolaire centre aéré	46386,00
657362	65	15552	subventions QF périscolaire	42284,00
6574	65	17805	versement CAF PSEJ ARJ	34109,00
6574	65	17845	versement CAF PSEJ LAEP	4158,00
TOTAL DEPENSES				569488,00
7476	74	7583	participations QF restaurant scolaire	398346,00
7476	74	7588	participations QF école de musique	19646,00
7476	74	7587	participations QF école de dessins	7710,00
7476	74	7591	participations QF accueil de loisirs	16849,00
7476	74	11882	participations QF extra scolaire centre aéré	46386,00
7476	74	7589	participations QF périscolaire	42284,00
7478	74	7040	subvention CAF PSEJ ARJ	34109,00
7478	74	8863	subvention CAF PSEJ LAEP	4158,00
TOTAL RECETTES				569488,00

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20181220-DELIB181206-BF
Date de télétransmission : 27/12/2018
Date de réception préfecture : 27/12/2018

COMMUNE DE RIOM

INVESTISSEMENT

Article	Chapitre	LC	Libellé	Montant
2051	21	6795	logiciels informatique	4700,00
21316	21	7609	enherbement cimetièrè	13000,00
2182	21	1111	achat tracto pelle	31500,00
2183	21	1081	matériel informatique	-49200,00
2188	21	20018	équipements sportifs stades	-2800,00
2188	21	20017	équipements sportifs gymnases	2800,00
2316	23	1207	restauration registres archives	-1710,00
2316	23	17883	restauration orgue saint amable	1710,00
TOTAL DEPENSES				0,00
TOTAL RECETTES				0,00

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver les modifications budgétaires décrites ci-dessus relatives au budget principal.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 20 décembre 2018

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL